



2019

Rapport d'activité de l'Observatoire National de la Précarité Énergétique

2^e période (2016 – 2019)

19 Novembre 2019

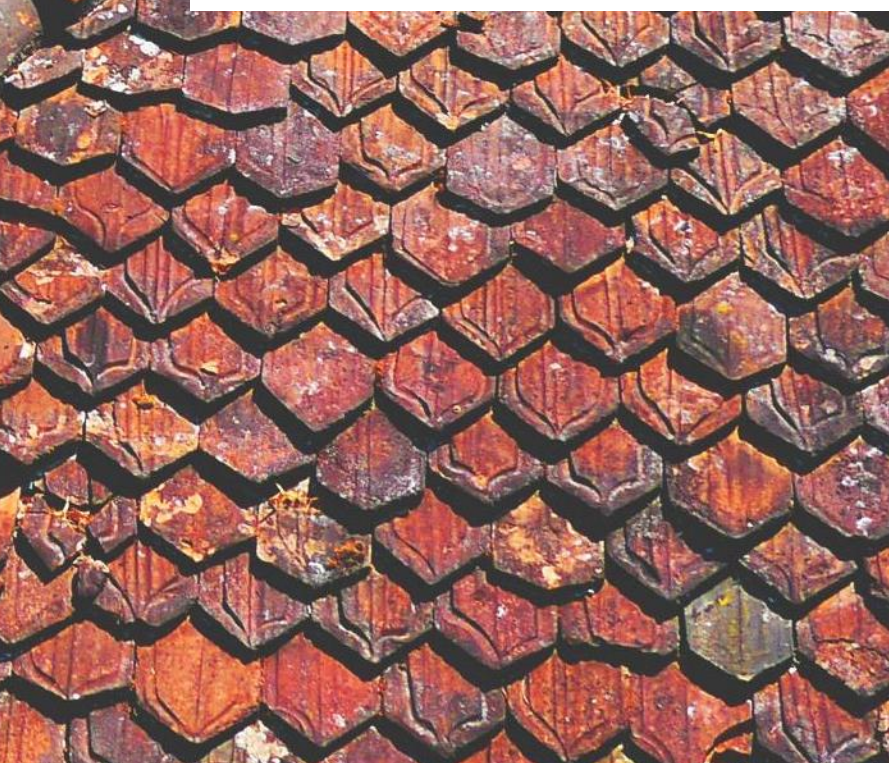


Table des matières

I.	Les missions de l'ONPE	3
II.	Le fonctionnement de l'ONPE.....	4
1.	Les instances de l'ONPE2	4
2.	Le budget de l'ONPE2	7
III.	Les réalisations de l'ONPE	8
1.	Tableau de bord de l'ONPE, et chiffres clés	8
2.	Etudes et enquêtes	9
3.	Fiches techniques	18
4.	Refonte de la charte graphique de l'ONPE.....	21
5.	Refonte du site internet	21
6.	Organisation du 3 ^e colloque de l'ONPE	23
7.	Interventions diverses.....	25
Annexes	27	
1.	Suivi des réunions	27
2.	Documents réalisés pour le compte de l'ONPE mis en ligne	28
3.	Articles mis en ligne.....	30
4.	Programme complet du colloque ONPE 2018.....	31

I. Les missions de l'ONPE

L'observatoire national de la précarité énergétique est un outil d'observation et un instrument d'analyse des politiques publiques de lutte contre la précarité énergétique au service des acteurs nationaux et territoriaux. Il a été créé le 1^{er} mars 2011 dans le cadre de la loi du 10 juillet 2010, dite Grenelle 2.

La mise en commun et en perspective des informations existantes constitue l'axe prioritaire de l'observatoire. Le recueil et le recoupement de données significatives doivent permettre une meilleure connaissance du phénomène et un suivi des aides à destination des ménages en situation de précarité énergétique. Les missions principales de l'ONPE pour cette seconde période (dit « ONPE2 ») étaient les suivantes :

1. **L'observation de la précarité énergétique et l'analyse des politiques publiques associées.**

L'ONPE a pour objectif principal la mise en commun et le traitement des informations existantes sur la précarité énergétique. Il cherche à mettre en perspective et à produire des données fiables, cohérentes et comparables aussi bien sur le phénomène de la précarité énergétique que sur les dispositifs et les aides financières qui visent à le prévenir et à en limiter l'ampleur.

2. **La contribution à l'animation du débat de la précarité énergétique.** Lieu d'échanges entre les parties prenantes, l'ONPE contribue à l'animation du débat national sur la précarité énergétique, et peut à ce titre être force de proposition.

3. **La valorisation et diffusion des travaux sur le phénomène.** L'ONPE valorise les résultats issus de ses travaux notamment grâce à son site internet, ses publications, son tableau de bord et aux manifestations qu'il organise.

4. **La veille et la prospective en lien avec ses partenaires.** L'ONPE mène une mission de veille et de prospective sur la précarité énergétique, en étroite collaboration avec ses partenaires qui assurent la transmission des informations utiles à l'accomplissement de cette mission.

Il a été décidé pour la troisième période de l'ONPE (2019 – 2022) de concentrer l'activité de l'ONPE sur ses trois premières missions, de valoriser davantage ses publications et d'intégrer la mission de veille, en partie réalisée par le Rappel, à celle de la diffusion des travaux. La prospective n'a pas été considérée comme un enjeu central au regard des ressources disponibles et des arbitrages à faire.

II. Le fonctionnement de l'ONPE

1. Les instances de l'ONPE

1. Le Comité Stratégique

Les membres financeurs de l'Observatoire constituent le **Comité Stratégique**. Pour la période 2016-2019, le comité stratégique était composé de :

- Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, et Ministère de la cohésion des territoires représentés par leurs directions : Direction Générale Energie Climat, Commissariat Général au Développement Durable, Plan Urbanisme et Construction, Direction de m'Habitat Urbanisme et Paysage (DHUP)
- Agence Nationale de l'Habitat (Anah)
- Direct Energie
- Electricité de France (EdF)
- ENEDIS
- ENGIE
- Gaz Réseau Distribution France (GrDF)
- Médiateur National de l'Energie (MNE)
- Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES)
- Union Sociale pour l'Habitat (USH)

Le Comité Stratégique a pour missions principales de définir les orientations stratégiques, valider les données à collecter et choisir le programme de travail et des communications. Il valide l'utilisation du budget annuel, le respect des conventions et de la charte d'engagement, et le retrait ou l'entrée de partenaires.

2. Le Comité des Partenaires

Les membres du Comité Stratégique sont de fait, membres du **Comité des Partenaires** de l'ONPE. Pour la période 2016-2019, le comité des partenaires était composé des partenaires suivants :

- AMORCE
- Réseau pour la Transition Energétique (CLER)
- Croix-Rouge Française
- Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE)
- Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés (FAP)
- Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Energie et du Climat (FLAME)
- Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)
- Laboratoire de Mobilité Inclusive (LMI)
- Plan Bâtiment Durable
- Réseau des Acteurs contre la Pauvreté et la Précarité Energétique dans le Logement (RAPPEL)
- Réseau des Agences Régionales de l'Energie (RARE)
- Secours Catholique – Caritas France
- Fédération SOLIHA
- Union Nationale des Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale (UNCCAS)
- Wimoov

Ont également participé ponctuellement à l'ONPE2 : Agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL) 68, Agence Urbaine de Lyon, Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) 33, ALEC Plaine Commune, Chambéry Métropole Cœur des Bauges, Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED), Conseil départemental de la Gironde, Conseil départemental des Deux-Sèvres, Conseil départemental de la Somme, Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, Effy, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Île-de-France (IAU IdF), Agence Locale de l'Energie de l'Est Parisien (MVE), Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC)

Le comité des partenaires se réunit au moins une fois par an en réunion plénière, et plusieurs fois dans l'année en groupes de travail thématiques pour assurer le suivi des différents travaux. Il a un rôle consultatif, et a pour missions le suivi de l'avancée des études des prestataires, la formulation de propositions, de réorientations ou d'approfondissement, et l'élaboration de notes, avis ou recommandations.

3. Les Groupes de Travail

Pendant ces trois années de fonctionnement (2016 – 2019), la cheffe de projet a constitué sept groupes de travail, en fonction des travaux à suivre et des attentes des partenaires. Ils sont coordonnés par l'Ademe.

	Fonctionnement			Objectifs des GT
	2017	2018	2019	
GT Données				Assurer le suivi du phénomène dans le temps, dans l'espace (France entière, parc social, parc privé, DOM), par statut d'occupation et observer l'évolution des dispositifs et des aides préventives et curatives existantes
GT Ménages				Qualifier et valoriser les différentes formes de précarité énergétique sur le plan sociologique à partir d'enquêtes sociologiques et leur traitement par les services sociaux (CCAS)
GT Diagnostic Territorial				Réaliser un cahier des charges sur la réalisation d'un outil de cartographie de la précarité énergétique à différentes mailles et lancer l'appel d'offres
GT Europe				Réunir les partenaires intéressés pour identifier les intervenants possibles pour répondre à des sollicitations à la CE et construire une proposition de présentation de l'ONPE sur la plateforme de l'OEPE
GT Décence				Analyser la notion de performance énergétique des logements dans le cadre de la qualification de la décence et formuler des propositions
GT Communication				Co-construire la stratégie de Communication de l'ONPE
GT Action territoriale				Identifier les « bonnes pratiques territoriales » en matière de lutte contre la précarité énergétique et réaliser un guide pratique et 4 vidéos

Le secrétariat

Le secrétariat de l'ONPE est assuré par la cheffe de projet Précarité énergétique de l'Ademe et son équipe projet. Il a pour missions de proposer et valider les cahiers des charges, choisir les prestataires et s'assurer de la bonne exécution de leurs livrables, préparer les réunions de travail, produire les comptes rendus, suivre l'avancée des livrables et des actions de communication, rapporter ces travaux auprès du Comité Stratégique et du Comité des Partenaires, piloter le rapport annuel, assurer l'organisation et l'animation du colloque annuel, assurer le suivi et la gestion budgétaire ainsi que le calendrier.

2. Le budget de l'ONPE2

Tableau 1 : Emplois des ressources de l'ONPE (2016 – 2019)

	Emplois				Total	Taux
	2016	2017	2018	2019 (Oct)		
Marché 1 : recueil, traitement, analyse des données	270 720 €	142 326 €	5 346 €	77 430 €	495 822 €	66,14%
Marché 2 : éditions ONPE - ECEDI NUMERIKEA			48 132	20 628	68 760 €	9,17%
Marché 4 : édition d'un guide et de 4 vidéos - Nomadéis			71 790 €		71 790 €	9,58%
Marché 5 : Réécriture des 30 portraits - SL				10 440 €	10 440 €	1,39%
Marché 6 : Mise en page 30 Portraits - Solibri				6 028 €	6 028 €	0,80%
Marché 7 : Décence - Nomadéis				47 145 €	47 145 €	6,29%
Marché 8 : Colloque Prestataires + FDM Intervenants			22 530 €	15 961 €	38 491 €	5,13%
FDM Partenaires		343 €	370 €	584 €	2 967 €	0,17%
TOTAL					741 443 €	100

Sur un montant initial de 962 730 abondés par les partenaires financiers, les dépenses s'élevaient à la fin Octobre 2019, à un montant de 741 443€, ce qui a permis d'engager la troisième période avec un solde positif de 213 128€ à ajouter aux contributions financières des partenaires qui se sont engagés dans la troisième période (2019 – 2022).

III. Les réalisations de l'ONPE

1. Tableau de bord de l'ONPE, et chiffres clés

Date	2017, 2018, 2019 (2 éditions)	Nombre de pages	Tableau de bord (Env. 30), chiffres clé (1)
Auteur(s)	Energies Demain, Batitrend		
Coordination	GT Données		
Publication	http://www.onpe.org/onpe_2017/le_tableau_de_bord_de_la_precaire_energetique_2017 http://www.onpe.org/sites/default/files/chiffres-cles-precaire.pdf http://www.onpe.org/tableau_de_bord/le_tableau_de_bord_2018 http://www.onpe.org/sites/default/files/chiffres-cles2018-ter.pdf http://www.onpe.org/tableau_de_bord/le_tableau_de_bord_2019 http://www.onpe.org/chiffres_cles_2019/les_chiffres_cles_de_la_precaire_energetique_2019		

Le tableau de bord, édité annuellement par l'ONPE, synthétise les principales données existantes en matière de précarité énergétique. Elles sont articulées autour de quatre objectifs :

- Quantifier l'ampleur du sujet (« les indicateurs de quantification »),
- Comprendre l'environnement et les effets de la précarité énergétique (« les indicateurs de contexte »),
- Faire état des difficultés concrètes des ménages (« les indicateurs de difficultés des ménages à payer les factures »),
- Dresser un bilan des principaux dispositifs de lutte contre le phénomène (« les indicateurs de suivi des dispositifs financiers nationaux »).

Les données présentées sont les données disponibles les plus récentes à la date de publication du document. Les partenaires de l'ONPE sont invités chaque année à fournir des données actualisées pour enrichir les indicateurs de l'ONPE. Ainsi, l'ONPE2 a permis de compléter les indicateurs de précarité énergétique initialement uniquement issus de l'Enquête Nationale Logement avec un indicateur annuel sur le froid ressenti des ménages au cours de l'hiver (grâce à l'enrichissement du baromètre du médiateur national de l'énergie, qui a ajouté une question dédiée à partir de l'édition 2018), et un indicateur annuel sur le taux d'effort énergétique modélisé (grâce à une micro-simulation de l'outil PROMETHEUS du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (SEEIDD)). Chaque donnée fait l'objet d'une fiche.

Chaque fiche est construite en quatre parties :

- Titre qualifie le nom et l'unité de l'indicateur présenté dans la fiche
- Définition donne des précisions sur la nature de l'indicateur étudié
- Données et analyse présente les valeurs de l'indicateur, et son analyse
- Métadonnées recense l'ensemble des aides techniques à la lecture (source, champ, précaution de lecture...)

Pour approfondir les indicateurs et analyses présentés, plusieurs documents de référence sont pointés dans le tableau de bord : rapports d'étude, communiqués de presse, dossiers d'information, sites de référence...

Les chiffres clés sont un extrait du tableau de bord. Ils synthétisent les principales données à retenir, et ont été conçus à destination des journalistes, lecteurs pressés...

2. Etudes et enquêtes

1. Revue bibliographique « conséquences, usages et coûts induits par la précarité énergétique »

Date	2017	Nombre de pages	Rapport (Env. 50), synthèse (7 pages)
Auteur(s)	I Care Consult, BESCOB		
Coordination	GT Ménages		
Publication	http://www.onpe.org/sites/default/files/revue_bibliographique.pdf http://www.onpe.org/sites/default/files/revue_bibliographique_-_synthese.pdf		

La précarité énergétique concerne près de 6 millions de ménages en France. Ce phénomène multi-dimensionnel recouvre des conséquences multiples dépassant les difficultés d'accès à l'énergie. La revue de bibliographie « Conséquences, usages et coûts induits de la précarité énergétique » fait l'état des conclusions de plus de 50 travaux de recherches explorant les conséquences de la précarité énergétique pour les ménages et les usages développés pour y faire face.

Cette littérature scientifique met en lumière une pluralité de conséquences dans le vécu des ménages :

- Inconfort thermique, factures trop élevées et usages énergétiques pour y faire face
- Dégradation de la qualité de l'air
- Santé et sécurité
- Relations familiales et bien-être dans le logement
- Mobilité
- Isolement social

Certains travaux montrent également que les conséquences de la précarité énergétique sont coûteuses pour le système social, et que la lutte contre la précarité énergétique peut contribuer à la diminution de ces coûts.

Le travail de revue bibliographique a consisté à rassembler la littérature existante autour des thématiques sélectionnées, puis à en faire la synthèse.

2. Les méthodes de détection et de traitement des ménages en précarité énergétique par les CCAS

Date	2018	Nb de pages	Etudes de cas (60 p.) et synthèse (7 p.), rapport final (85 p.), synthèse (15 p.), enseignements principaux (7 p.)
Auteur(s)	BESCB		
Coordination	GT Ménages		
Publication	http://www.onpe.org/sites/default/files/etudes_de_cas_ccas_cias_1.pdf http://www.onpe.org/sites/default/files/analyse_transversale_ccas_rapport_final.pdf http://www.onpe.org/sites/default/files/bescb_-_analyse_ccas_-_enseignements_principaux.pdf http://www.onpe.org/sites/default/files/bescb_-_synthese_analyse_ccas.pdf http://www.onpe.org/sites/default/files/bescb_-_analyse_transversale_methode_detection_-_identification_des_situations_par_les_ccas.pdf		

La lutte contre la précarité énergétique n'est pas une mission obligatoire des centres communaux ou intercommunaux d'action sociale. Pourtant, certains, dans une démarche volontaire, développent des actions spécifiques pour détecter, prévenir et traiter les situations de précarité énergétique. L'analyse de trois CCAS/CIAS (Lille, Sarlat en Périgord Noir, Saint-Paul de La Réunion) particulièrement investis sur cette thématique, a permis de caractériser finement les actions, les processus et les stratégies en jeu. Pour repérer les ménages en précarité énergétique, tout particulièrement les « invisibles », les professionnels des CCS/CIAS développent des dispositifs qui reposent à la fois sur la proximité et la réactivité de guichets de proximité généralistes bien identifiés par les ménages, et sur la construction de partenariats avec les acteurs du territoire, relais auprès des ménages. Pour cerner les problèmes des ménages et leur éligibilité aux dispositifs d'accompagnement et de traitement de la PE, l'approche est individualisée, globale et sociotechnique. Les CCAS/CIAS peuvent attribuer des aides financières et proposer un accompagnement social et budgétaire ou une médiation avec le bailleur. Ils orientent aussi vers les programmes nationaux d'amélioration de l'habitat ou d'autres dispositifs de traitement de la précarité énergétique.

Le niveau communal ou intercommunal s'avère un territoire pertinent pour lutter contre la précarité énergétique. La proximité et l'interconnaissance facilitent le repérage des ménages et la mobilisation des partenaires. Il offre aussi l'avantage d'une forte réactivité et d'une souplesse d'intervention pour répondre aux besoins des ménages. Mais la précarité énergétique reste une problématique méconnue de très nombreux acteurs, y compris les travailleurs sociaux et les élus. Les ménages eux-mêmes expriment rarement leurs difficultés en ces termes. Les professionnels des CCAS/CIAS qui portent et animent ces dispositifs s'attachent à structurer une dynamique pérenne et à impulser une culture commune qui passe par une attention au phénomène dans une approche sociotechnique.

L'étude a été réalisée en sélectionnant 3 CCAS divers (localisation, urbanisation, population...), puis en organisant des entretiens avec les CCAS et les professionnels impliqués.

3. Stratégies de traitement des impayés d'énergie : enquête auprès de 14 ménages

Date	2018	Nombre de pages	Rapport (Env. 30 p.), synthèse (8 p.)
Auteur(s)	BESCB		
Coordination	GT Ménages		
Publication	http://www.onpe.org/sites/default/files/bescb_-_parcours_impayes.pdf http://www.onpe.org/sites/default/files/synthese_enquete_impayes.pdf		

L'étude est basée sur l'exploitation de quatorze entretiens avec des ménages en impayés d'énergie, issus de l'enquête sur les pratiques des ménages en précarité énergétique et, pour dix de ces ménages, un entretien avec l'un ou l'autre des professionnels qui suivent, orientent et accompagnent ces ménages dans leurs démarches.

L'impayé d'énergie se produit à des moments particuliers du parcours socio-résidentiel et accompagne une bifurcation de la trajectoire : changement de logement, baisse de revenu, rupture familiale, accident ou sinistre. Au regard de faibles revenus, une facture d'énergie importante met le ménage en difficulté financière et en défaut de paiement. Elle déstabilise une trajectoire déjà fragile et alerte sur la forte consommation d'énergie. La plupart des ménages n'avaient jamais été jusque-là en impayés d'énergie ou pour d'autres postes budgétaires.

Face à cette situation, les ménages commenceraient par retarder le paiement de leurs dépenses et de leurs factures, en arbitrants notamment sur les dépenses relatives à la vie sociale et aux loisirs. Puis viendraient les privations sur l'alimentation, l'habillement, et la consommation d'énergie. C'est ensuite le paiement du loyer qui serait d'abord retardé, puis non réglé.

Le traitement des situations d'impayés d'énergie, par nature sociotechnique, est en fait segmentée et mobilise différents professionnels, les uns (les travailleurs sociaux) s'occupant des aspects sociaux et « comportementaux », les autres (les techniciens du bâtiment) traitant du bâti et des équipements. La complexité des situations met à mal ces distinctions et les professionnels sont confrontés à la difficulté de prendre en compte les différentes composantes de la situation, ce qui les amène à aller au-delà de leurs compétences et/ou de leurs attributions, dans un contexte de tension temporelle. Par nature, l'accompagnement des ménages en précarité énergétique et en impayés d'énergie est partenarial. On observe une forme de dispersion organisationnelle qui se traduit par la multiplication des dispositifs d'aide que les professionnels ont parfois bien du mal à articuler dans une même opération.

4. Parcours et pratiques des ménages en précarité énergétique : enquête auprès de 30 ménages

1. 30 portraits de ménages

Date	2019	Nombre de pages	10 à 15 p. env.
Auteur(s)	BESCB, Sylvaine le Garrec, Solibri		
Coordination	GT Ménages		
Publication	http://www.onpe.org/30_portraits/les_mots_de_la_prekarite_energetique		

L'étude a porté sur 30 ménages en situation de précarité énergétique. L'échantillon a été constitué au travers d'un double processus, de sélection par les acteurs de terrain et d'auto-sélection par les ménages eux-mêmes. Les professionnels de terrain ont orienté vers des ménages qui leur semblaient correspondre à leurs propres conceptions de la précarité énergétique.

Pour chaque ménage rencontré, un « document portrait » a été produit par BESCB (de 10 à 15 pages), construit avec les paroles des acteurs et incluant quelques photos du logement et des équipements. Le format de ces restitutions avait été discuté et décidé avec les membres du GT Ménages. L'objectif de ces portraits est de donner la parole aux ménages et, ainsi, de saisir et mieux comprendre les expériences vécues en les replaçant dans une perspective sociotechnique et au regard des trajectoires de vie. Les portraits ont été retravaillés par Sylvaine Le Garrec (sélection de photographies du BESCB, synthèse du portrait, création de la fiche signalétique en introduction), puis mis en forme avant diffusion par Solibri (prise en compte des remarques du GT Ménages, sélection de verbatims, proposition du top 10 des portraits à diffuser en priorité, réalisation d'un modèle graphique, production de 10 teasers).

Dix portraits ont été diffusés au printemps 2019, à raison d'un portrait par semaine ; puis l'intégralité des portraits a été mise à disposition sur le site internet de l'ONPE en septembre 2019.

2. Rapport final

Date	2018	Nombre de pages	Rapport (Env. 70 p.), synthèse (9 p.)
Auteur(s)	BESCB		
Coordination	GT Ménages		
Publication	http://www.onpe.org/sites/default/files/bscb_-_enquete_menages.pdf http://www.onpe.org/sites/default/files/bscb_-_synthese_enquete_menages-v2.pdf		

L'étude a porté sur les parcours et les pratiques des 30 ménages rencontrés, ainsi que sur les implications de cette situation dans leur vie quotidienne.

L'analyse des trajectoires a permis d'identifier **trois types de trajectoires** d'entrée dans la précarité énergétique : 1) Des trajectoires linéaires de dégradation du logement et/ou des capacités nécessaires au maintien d'un équilibre fragile. 2) L'entrée dans un nouveau logement, mal isolé, vétuste, voire proche de l'insalubrité, ou dont le ménage ne maîtrise par les équipements de gestion du confort. 3) Des

« accidents de la vie » (problèmes de santé, perte d'emploi) qui ne permettent plus d'assumer les charges du logement ou de supporter l'inconfort.

Les conséquences d'une situation de précarité énergétique peuvent se manifester dans de multiples domaines de la vie : ressources, confort, santé, éducation, sociabilité, alimentation, loisirs, etc. Les ménages développent des stratégies d'adaptation pour supporter la situation et pour résoudre les problèmes : 1) supporter l'inconfort ; 2) réduire les factures d'énergie ; 3) accroître le revenu disponible, 4) arbitrer les dettes ; 5) négocier avec le bailleur ; 6) solliciter des aides ; 7) déménager. Ces catégories ne sont pas exclusives, les ménages cherchant à agir sur ces différents leviers.

Le recours aux aides sociales est l'ultime démarche quand les autres ressources sont épuisées et que la situation semble inextricable. Il faut surmonter la honte et rentrer en contact avec les systèmes d'aide. Les ménages ne connaissent pas toujours l'existence des aides possibles et éprouvent des difficultés à identifier un interlocuteur pertinent. Le système d'acteurs est souvent complexe, manque de coordination et de lisibilité. Même lorsqu'ils sont « invisibles » pour les professionnels de l'aide et de l'accompagnement, les ménages sont toujours en contact avec des acteurs qui peuvent connaître leurs difficultés. L'enjeu semble de sensibiliser et former les acteurs de proximité qui connaissent les situations et peuvent informer et orienter les ménages vers les dispositifs et les personnes à rencontrer.

5. Identification et qualification des ménages éligibles aux dispositifs nationaux, et mise en regard avec les ménages bénéficiaires

Date	2018	Nombre de pages	Rapport (Env. 90 p.), synthèse (11 p.)
Auteur(s)	Batitrend, Energies Demain, I Care Consult		
Coordination	GT Données		
Publication	http://www.onpe.org/sites/default/files/livrable_3.3.01_eligibles_beneficiaires_rapport_vf2_0.pdf http://www.onpe.org/sites/default/files/livrable-3-3-02-eligibles_beneficiaires-synthese-vf2-2.pdf		

Ce travail s'intègre dans une démarche d'étude des dispositifs financiers nationaux de lutte contre la précarité énergétique en France, en vue de proposer des mesures correctives. Le rapport concerne l'identification, la qualification et la comparaison des ménages bénéficiaires des aides, et des ménages théoriquement éligibles à ces mêmes dispositifs financiers. L'exercice poursuit donc plusieurs objectifs :

- Comparer les effectifs de ménages théoriquement éligibles, et réellement bénéficiaires des dispositifs étudiés, pour chercher à identifier des groupes de population particulièrement touchés par le non-recours aux aides.
- Comparer les populations éligibles à la population en précarité énergétique, et caractériser les différences observées.

- Etudier le recoupement des ménages éligibles aux différentes aides financières testées, dans le but de mettre en lumière des populations particulièrement bien ciblées par les dispositifs, ou au contraire, exclues.

6. Note « Suivi annuel de la précarité énergétique : un nouvel enjeu pour l'ONPE »

Date	2018	Nombre de pages	Env. 15
Auteur(s)	ADEME, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (CGDD)		
Coordination	-		
Publication	http://www.onpe.org/sites/default/files/suivi-annuel-de-la-precarite-energetique.pdf		

Depuis 2018, l'ONPE suit annuellement l'évolution du phénomène entre deux enquêtes nationales logement (ENL) au travers de deux outils : d'une part l'indicateur de précarité énergétique au sens du taux d'effort énergétique, estimé par le Commissariat général au développement durable avec son modèle de micro simulation Prometheus, et d'autre part une mesure du ressenti du froid, délivrée en 2018 par le baromètre Énergie-Info du Médiateur national de l'énergie.

Les ménages en situation de précarité énergétique, au sens de l'indicateur basé sur le taux d'effort énergétique, sont les ménages qui consacrent 8 % ou plus de leur budget aux dépenses d'énergie dans leur logement et appartiennent en même temps aux 30 % des ménages les plus modestes. La proportion de ménages en situation de précarité énergétique a diminué entre 2013 et 2017, passant de 14,5 % à 11,6 % en France métropolitaine (soit 3,3 millions de ménages). La météo clémente de 2017, après l'hiver particulièrement rigoureux de 2013, en est une des raisons. Cet effet conjoncturel lié à la météo mis à part, la baisse aurait été un peu moins marquée, -1,9 point (de 13,8 % à 11,9 %) au lieu de -2,9 points. Le recul des consommations énergétiques des logements (corrigées de la météo) est le principal facteur ayant entraîné la diminution de la facture moyenne d'énergie du logement des ménages, dans un contexte où le prix de l'énergie toutes taxes comprises est resté stable.

Cette note détaille la genèse du besoin d'un indicateur annuel de l'indicateur de taux d'effort énergétique, la méthode employée, et l'analyse des premiers résultats obtenus. Elle a été diffusée à l'occasion du colloque de l'ONPE en 2018.

7. Etude « Comment mettre en œuvre des projets de lutte contre la précarité énergétique ? »

Date	2019	Nb de pages	Guide pratique (Env. 50), 12 fiches actions (4 pages), 4 vidéos (3 à 4 min.), synthèse (4 pages)
Auteur(s)	Nomadeis (guide pratique, fiches actions, vidéos), Keskya Productions (vidéos), ENEDIS (synthèse)		
Coordination	GT Action Territoriale		
Publication	http://www.onpe.org/le_guide_pratique/le_guide_pratique http://www.onpe.org/les_fiches_action/les_12_actions_exemplaires http://onpe.org/videos/temoignage_dune_locataire_en_gironde http://onpe.org/videos/temoignage_dun_couple_de_proprietaires_dans_loise http://onpe.org/videos/les_locaux_moteurs_du_maine_et_loire_une_initiative_exemplaire_en_maine_et_loire http://onpe.org/videos/le_dispositif_de_mediation_de_la_ville_de_lille http://www.onpe.org/sites/default/files/support-guide_pratique-pe-proposition-support-communicant-vf-v3.pdf		

Le « Guide des bonnes pratiques et des étapes clés du développement d'un projet de prévention de la précarité énergétique » s'adresse à tous les acteurs souhaitant porter ou développer un projet de prévention de la précarité énergétique sur leurs territoires, en lien avec les élus, agents de services techniques, opérateurs, bailleurs sociaux, associations, etc. Toutes les échelles et niveaux d'intervention sont concernés : communes, départements, régions, etc. Le guide est bâti à partir des retours terrain et des enseignements tirés de 12 dispositifs français exemplaires en matière de lutte contre la précarité énergétique (cf. 12 [fiches de synthèse](#)).

Ce guide pratique s'articule autour de 6 étapes clés :

1. Réaliser un état des lieux (acteurs, ressources, priorités, etc.)
2. Elaborer la stratégie du projet (leviers, cible, périmètre, mode de fonctionnement, etc.)
3. Développer le modèle économique du projet (ressources mobilisables, budget, etc.)
4. Déterminer les dispositifs de gouvernance adaptés (portage politique, pilote, ressources en matière d'animation, etc.)
5. Favoriser l'appropriation du projet
6. Identifier les indicateurs et dispositifs d'évaluation

Quatre vidéos en ligne sur le site mettent en lumière certains dispositifs :

- Témoignage d'une locataire en Gironde
- Témoignage d'un couple de propriétaires dans l'Oise
- Les locaux-moteurs du Maine-et-Loire
- Le dispositif de médiation de la ville de Lille

8. Etude « Prise en compte de la performance énergétique dans la qualification de la décence d'un logement »

Date	2019	Nombre de pages	Rapport (env. 80), synthèse (18)
Auteur(s)	NOMADEIS		
Coordination	GT Décence		
Publication	Interne à l'ONPE		

En mars 2017, le décret modificatif du décret n°2002-120 relatif aux caractéristiques du logement décent est publié¹. Face au manque de précision du « critère de performance énergétique minimale à respecter » pour qu'un logement soit qualifié de « décent », plusieurs associations ont déposé un recours contentieux auprès du Conseil d'Etat, rejeté en décembre 2018. Dans ce contexte et à la demande du Ministère du Logement, le GT Décence a confié à un prestataire, Nomadéis, une étude visant à :

- Comprendre comment la performance énergétique des logements pouvait être mieux caractérisée dans le cadre de la qualification de la décence, sur la base de l'analyse des dispositifs existants et des pratiques des acteurs de terrain ;
- Formuler des propositions que le groupe thématique « Décence » pourrait porter.

L'étude a été menée de janvier à septembre 2019. Elle s'est appuyée sur de nombreuses recherches documentaires, la réalisation d'un benchmark international, la conduite de 17 entretiens qualitatifs avec des acteurs de la santé, du social, de l'habitat et de l'énergie, ainsi que sur l'animation d'un atelier de travail avec un panel d'experts travaillant sur la notion de décence du logement.

Afin de renforcer la prise en compte de la performance énergétique dans la qualification de la décence d'un logement, les experts et professionnels consultés dans le cadre de l'étude ont émis de nombreuses propositions, s'articulant autour de quatre axes principaux :

- Axe 1 : Préciser les critères énoncés dans le décret, sans modification majeure des procédures actuelles de caractérisation (3 propositions) ;
- Axe 2 : Etendre l'approche vers d'autres critères de mesure de la performance énergétique et modifier les procédures de caractérisation de la non-décence (3 propositions) ;
- Axe 3 : Renforcer les moyens et leviers associés au décret décence pour favoriser et étendre son application (5 propositions) ;
- Axe 4 : Renforcer l'articulation de la décence avec les différentes dimensions de la politique du logement (4 propositions).

¹ Décret n° 2017-312 du 9 mars 2017 modifiant le décret n° 2002-120 du 30 janvier 2002 relatif aux caractéristiques du logement décent pris pour application de l'article 187 de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Accès : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/3/9/LHAL1602083D/jo/texte>

9. Rapports thématiques sur la précarité énergétique

Date	2019	Nombre de pages	4 rapports (env. 40 p), 4 synthèses (env. 5 p.)
Auteur(s)	Batitrend, Energies Demain, I Care Consult		
Coordination	GT Données		
Publication	Interne à l'ONPE		

Trois études ont été réalisées de manière concomitante, de manière à mieux caractériser les ménages en situation de précarité énergétique, du point de vue socio-économique, et en lien avec le type de logement qu'ils habitent. Ces trois rapports sont intitulés :

- **Qui sont les ménages en précarité énergétique dans les appartements du parc privé ?**
- **Qui sont les ménages locataires du parc privé en précarité énergétique ?**
- **Qui sont les ménages en précarité énergétique dans le parc social ?**

Les trois études sont construites sur la même structure, de manière à pouvoir comparer les résultats quantitatifs. Une première partie détaille la méthodologie utilisée, tant pour la quantification du phénomène à partir de l'enquête nationale logement (ENL), que pour l'étude bibliographique réalisée. La deuxième partie présente le contexte général de la cible étudiée : globalement, quelle proportion de ménages au sein de la cible sont en situation de précarité énergétique ? Comment se situe cette proportion par rapport aux 2 autres cibles des études thématiques ? Quelles sont les grandes spécificités de la cible étudiée ? Enfin, la troisième partie présente les résultats de l'étude, tant du point de vue quantitatif que qualitatif.

Par ailleurs, une étude spécifique aux territoires ultra-marins (Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane et Mayotte) a été réalisée : « **qui sont les ménages en précarité énergétique dans les territoires d'outre-mer ?** ». La première partie de ce document présente la méthode retenue. La deuxième partie est comparable aux études métropolitaines, et présente, autant que possible, la quantification de la précarité énergétique dans les territoires ultra-marins, selon une méthode semblable à celle de la Métropole. La troisième partie est construite à partir d'une analyse bibliographique des travaux réalisés dans les différents territoires et d'entretiens téléphoniques réalisés avec des professionnels, pour dresser un aperçu global du sujet dans des territoires encore relativement peu étudiés. La quatrième partie présente plusieurs propositions pour quantifier la précarité énergétique, depuis la revue de littérature, et avec les matériaux disponibles dans l'enquête nationale logement (ENL). Enfin, la dernière partie est dédiée aux pistes de travaux futurs, soulevés pendant la réalisation de l'étude.

3. Fiches techniques

1. 17 fiches descriptives des dispositifs d'aides existants

Date	2017, 2018, 2019	Nombre de pages	Env. 10 p.
Auteur(s)	Batitrend		
Coordination	GT Données		
Publication	http://www.onpe.org/notes_de_observatoire/17_fiches_descriptives_des_dispositifs_daides_existants		

Pour se doter d'une connaissance fine des ménages bénéficiaires d'aides à la lutte contre la précarité énergétique, les 17 principaux dispositifs d'aides ont fait l'objet d'une analyse détaillée permettant de comprendre leur genèse, leurs objectifs et leurs principales évolutions, les publics ciblés et non-ciblés, les critères d'éligibilité et les démarches à engager pour les solliciter, les objectifs quantitatifs poursuivis et atteints.

Les dispositifs étudiés (nationales pour la plupart, locales concernant les FSL et les aides des CCAS) sont des aides à la pierre, des aides à la personne ou des aides à l'énergie. Ils ont fait l'objet de 17 fiches descriptives, mises à jour annuellement, au fil de l'actualité.

Les dispositifs concernés sont :

- Le fonds de solidarité logement (FSL)
- Les aides au paiement des dettes énergétiques des CAF, MSA et caisses de retraite
- Associations caritatives distribuant des aides financières à l'énergie : Secours Catholique, Croix Rouge Française, Secours Populaire, SOS Familles Emmaüs
- L'aide à l'auto-réhabilitation accompagnée de l'Anah
- Le Prêt à l'amélioration de l'habitat, Caf et MSA
- Le Microcrédit Habitat, Caisses d'Epargne/Fondation Abbé Pierre
- Les aides financières des CCAS et des CIAS
- Le programme Habiter Mieux l'Anah
- Aide aux travaux des caisses de retraite et complémentaires retraite
- Les aides Procivis (SACICAP)
- Le Prêt Travaux d'amélioration de la performance énergétique d'Action Logement (pour les salariés du secteur privé)
- Toits d'Abord, Fondation Abbé Pierre
- L'Eco Prêt à Taux Zéro (Eco-PTZ)
- Le Crédit d'Impôt de Transition Energétique (CITE)
- Prêt travaux des énergéticiens
- Les primes Coup de pouce économies d'énergie

- Le Chèque Energie (à partir de 2018)
- Les tarifs sociaux de l'énergie (2017 seulement)

2. 4 fiches techniques « précarité énergétique & bâtiment »

Date	2018	Nombre de pages	Env. 10 p.
Auteur(s)	POUGET Consultants		
Coordination	ADEME		
Publication	http://www.onpe.org/sites/default/files/onpe-fiche-analyse-des-decisions-collectives-en-logement-collectif-prive-vf.pdf http://www.onpe.org/sites/default/files/onpe-fiche-analyse-des-impacts-de-la-reglementation-vf.pdf http://www.onpe.org/sites/default/files/onpe-fiche-facteurs-de-passage-a-l-acte-vf.pdf http://www.onpe.org/sites/default/files/onpe-fiche-mesure-de-l-impact-des-petits-travaux-et-ecogestes-vf.pdf		

Quatre fiches d'analyse et de recommandations techniques « précarité énergétique & bâtiment » ont été rédigées à l'intention des décideurs publics (services techniques des collectivités territoriales, professionnels du bâtiment, opérateurs habitat, fournisseurs d'énergie...) :

- « **Analyse des décisions collectives en logement collectif privé** » : en copropriété, les notions d'énergie et de parties privatives - collectives sont étroitement liées. Rares sont les immeubles où chaque ménage dispose d'une entière autonomie quant aux décisions liées à l'énergie. Aussi, les décisions sont soumises à décision collective et sont ensuite imposées à chaque individu. Les différentes familles de configurations rencontrées sont recensées, et les facteurs de risques techniques et financiers analysés.
- « **Analyse des impacts des réglementations énergétiques sur le budget des ménages** » : ces dernières années, de nombreux textes réglementaires sont parus et imposent ou orientent vers la réalisation d'études ou travaux en lien avec la performance énergétique (réalisation d'audit énergétique, Diagnostic de Performance Energétique collectif, individualisation des frais de chauffage, travaux énergétiques embarqués). Ces textes parus ou à paraître ont et auront un impact sensible sur les charges et les potentiels investissements énergétiques des ménages. Cette fiche apporte des éléments de réflexion pour mieux appréhender, qualifier et quantifier ces impacts réglementaires.
- « **Analyse des facteurs de passage à l'acte - travaux énergétiques** » : les rénovations sont rarement engagées sous un angle uniquement énergétique. On constate que les facteurs de passage à l'acte sont associés à des besoins de confort, d'amélioration de la qualité d'air, à la nécessité de réaliser des travaux urgents sur des éléments bâti et équipements techniques vétustes ou à performance énergétique très limitée. Anticiper ces attentes et les cas critiques associés, c'est aussi maîtriser et optimiser la gestion des coûts travaux. La fiche propose une

liste qualitative et opportune de travaux énergétiques en lien avec ces différentes situations initiales.

- « **Mesure de l'impact des petits travaux et éco-gestes dans le budget des ménages** » : cette fiche présente des éco-gestes et des petits travaux (investissement limité à 500 EUR) qui permettent de réduire la facture énergétique des ménages. Cette fiche aborde la gestion de l'eau, le chauffage, l'électricité et les gestes du quotidien. Les préconisations autour de ces petits travaux se veulent complémentaires aux actions durables et plus onéreuses comme les travaux sur l'enveloppe ou encore sur la ventilation et le chauffage.

3. Rapport Santé & Précarité énergétique : Revue des approches existantes pour l'analyse des impacts de la précarité énergétique sur la santé des populations

Date	2019	Nombre de pages	35 p.
Auteur(s)	Energies Demain		
Coordination	ADEME		
Publication	Interne à l'ONPE		

Phénomène complexe, la précarité énergétique entraîne des effets cumulatifs, et a des conséquences multiples sur la qualité de vie des ménages, et sur ce qu'on appelle les « déterminants de santé » (ressources, habitat, cadre de vie, mobilité, cohésion sociale, etc.). La précarité énergétique impacte donc la santé des ménages au sens global. La caractérisation de ces effets, mais aussi des effets des actions de lutte contre la précarité énergétique est donc essentielle. Dans cette perspective, la fiche « Santé et précarité énergétique » propose un tour d'horizon des travaux et méthodes expérimentées à ce jour en France et dans le monde anglo-saxon. A partir d'une présentation des approches économiques et épidémiologiques des impacts sur la santé de la PE, d'autres approches sont déclinées dans l'idée d'aboutir à des comparaisons et d'engager une réflexion sur les démarches évaluatives adaptées au phénomène de la PE et aux actions associées.

Le travail a été réalisé après cadrage auprès de l'ADEME, et à l'aide d'entretiens téléphoniques, d'une vaste recherche bibliographique, et d'amendements suite à la relecture de la fiche par plusieurs experts dans le domaine de la santé.

La fiche « santé et précarité énergétique » sera présentée en atelier à l'Ademe le 12 décembre 2019.

4. Refonte de la charte graphique de l'ONPE

ECEDI et NUMERIK-EA, sur demande de l'ONPE, ont mis à jour la charte graphique de l'ONPE, et en particulier :

- Gabarit newsletter
- Lettre papier à en-tête
- Signature de mail
- Nouvelle charte du rapport
- Charte spécifique pour le Colloque 2018 de l'ONPE
- Création de pictogrammes pour la newsletter ONPE
- Logo (cf évolution ci contre)

Evolution du logo de l'ONPE (à gauche, version avant 2017, à droite, version du logo depuis 2018)



5. Refonte du site internet

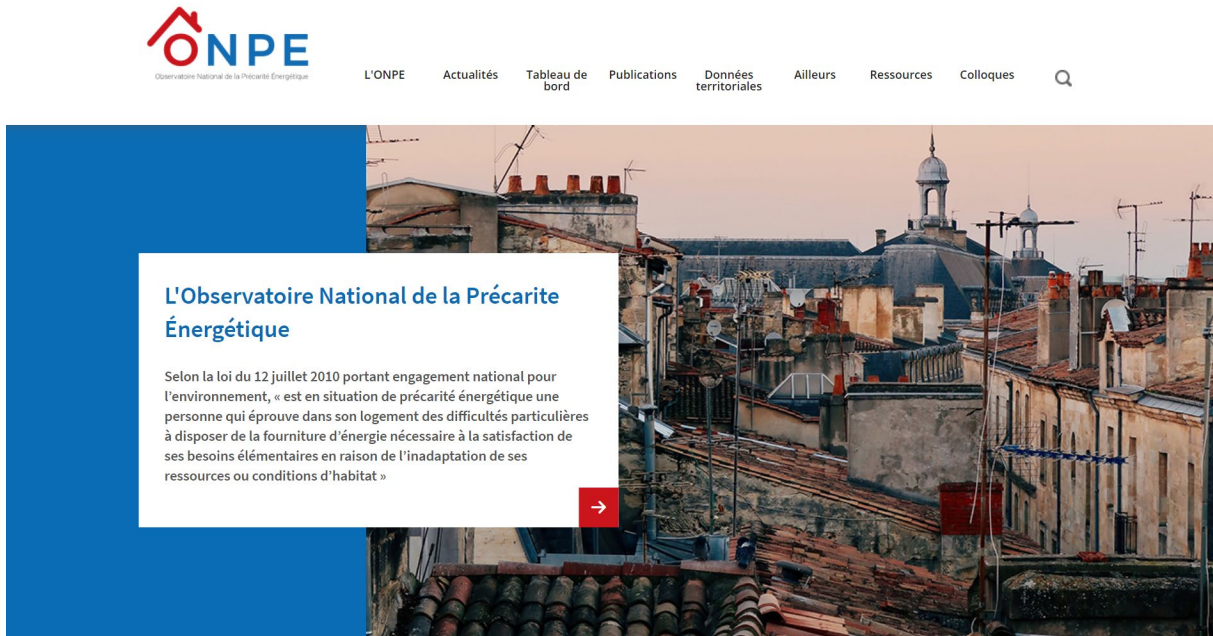
Date	2018	Nombre de pages	-
Auteur(s)	ECEDI, NUMERIK-EA		
Coordination	ADEME		
Publication	www.onpe.org		

Travail réalisé : la nouvelle arborescence a été conceptualisée avec l'ADEME, et permet la mise en ligne de différents types de documents des partenaires.

D'autres tâches techniques ont été réalisées :

- Création des maquettes du nouveau site de l'ONPE
- Réalisation de tous les gabarits HTML/CSS qui respectent les normes d'accessibilité AA.
- Catégorisation de toutes les pages et articles :
- Epuration/suppression d'articles obsolètes (Observatoire européen, JT CEE et CEE PE)
- Mise à jour de l'arborescence en collaboration avec Alterway pour la création des vues (pages de listes et filtres)
- Deck de photographies alimenté au fur-et-à-mesure

- Ajout des copyrights sur les photos
- Illustration de tous les articles et toutes les pages du site web avec les photos mises à disposition et d'autres ; Illustration de tous les contenus partenaires avec les logos adéquats
- Mise à jour de la page membre



Mises à jour régulière :

Le secrétariat de l'ONPE s'efforce de publier régulièrement :

- Les travaux validés par le groupe de travail (mise en page par ECEDI NUMERIK-EA, puis mise en ligne. cf. annexe 2. Documents réalisés pour le compte de l'ONPE mis en ligne)
- Les productions des partenaires et autres acteurs de la lutte contre la précarité énergétique (rubriques « Ailleurs » et « Ressources »)
- Les actualités de l'ONPE et sur la précarité énergétique (rubrique « actualités »), avec environ une publication par semaine depuis fin 2018 (cf. annexe 3. Articles mis en ligne)

Statistiques de connexion :

Les statistiques de connexion montrent une nette amélioration de la fréquentation du site internet. Le colloque de l'ONPE, organisé en novembre 2018 a participé aux nombreuses connexions pour l'année

2018. Par ailleurs, l'année 2019 est incomplète à la rédaction de ce rapport d'activité, et ne peut donc pas être strictement comparée aux deux premières années de l'ONPE2.

	Du 01.01.2017 au 31.12.2017	Du 01.01.2018 au 31.12.2018	Du 01.01.2019 au 23.09.2019 (année incomplète)
Nombre de pages vues	22 186	62 781	38 284
Nombre d'utilisateurs ²	5 131	14 151	10 184
Taux de rebond ³	38,77%	52,08%	49,58%
Durée moyenne, hors rebond (en min.)	02:44	03:55	02:42
Top 3 des pages consultées	1. Accueil 2. Chiffres clés de la précarité énergétique 3. Qu'est-ce que l'ONPE ?	1. Accueil 2. Qu'est-ce que l'ONPE ? 3. Le tableau de bord de la précarité énergétique	1. Accueil 2. le guide pratique 3. les 12 actions exemplaires
Nombre de téléchargements	3 203	6 792	7 731
Top 3 des téléchargements	1. Chiffres clés 2016 de la précarité énergétique 2. Les indicateurs de la précarité énergétique d'après l'ENL 3. Prédiagnostic de la précarité énergétique	1. Tableau de bord 2018 2. Chiffres clés de la précarité énergétique 2016	1. Tableau de bord 2018 2. Support communicant de présentation du guide pratique 3. Chiffres clés 2018 de la précarité énergétique

6. Organisation du 3^e colloque de l'ONPE



Le 3^e colloque de l'ONPE s'est tenu le 23 novembre 2018 à Bordeaux. Il avait pour thème « les territoires, acteurs de la lutte contre la précarité énergétique ».

L'organisation du colloque a mobilisé le GT Communication pendant l'année précédant l'évènement, pour déterminer le fil rouge de la journée, identifier les ateliers, recruter et former les animateurs...

Le programme du colloque proposait une table ronde sur « les nouveaux instruments de politique publique contre la précarité énergétique en France » ainsi que six ateliers (Le repérage : quels outils et quelles bonnes pratiques de repérage des territoires ?; Dispositifs d'aide et mesures sociales : quels dispositifs d'aide innovants au sein des territoires ?; Accompagnement et travaux : les bonnes pratiques d'accompagnement des ménages par les territoires ; Sensibilisation et formation : quelles bonnes pratiques de sensibilisation ?; Mobilité et géolocalisation : comment intégrer davantage les problématiques de mobilité dans les dispositifs de lutte contre la précarité énergétique et quelles sont les initiatives existantes ?; Santé : quels sont les impacts de la précarité énergétique sur la santé et comment les prévenir ?) (cf. annexe 4 - Programme complet du colloque ONPE 2018) :

290 personnes ont participé au colloque.

Le prestataire Laurent Hutinet a rédigé les actes du colloque⁴ (108 pages), et Arnoudeth a réalisé la synthèse multimédia⁵ de l'évènement qui sont [en ligne](#) sur le site de l'ONPE (soit 19 pages, contenant des liens vers une dizaine de vidéos, soit plus de 4h d'enregistrements, et plusieurs documents clés de l'ONPE2). L'ADEME a coordonné le plan média de l'évènement, et notamment la rédaction et l'envoi d'un communiqué de presse et d'une invitation presse.

² Un utilisateur se connectant plusieurs fois au cours de la période n'est compté qu'une seule fois.

³ Correspond au pourcentage d'utilisateurs qui n'ont vu qu'une seule page du site, puis sont ressortis sans autre action. Un taux de rebond élevé avec un temps moyen de sessions élevé nous montre un contenu pertinent et bien référencé pour l'internaute.

⁴ <http://www.onpe.org/sites/default/files/actes-du-colloque-onpe-du-23-novembre-2018.pdf>

⁵ <https://fr.calameo.com/read/0045994998bfb3f87c9f1?page=1>



Focus sur la précarité énergétique et sur les aides qui existent, selon l'ADEME, les impayés augmentent



15 % des Français ont souffert du froid chez eux l'hiver dernier



« L'isolation doit être une cause nationale »

Journal de l'environnement

La France perd deux millions de précaires énergétiques



France - 7 millions de personnes frappées par la précarité énergétique



Comment 2 millions de foyers ont disparu des chiffres sur la précarité énergétique



La précarité énergétique touche près de 7 millions de Français

Les Echos

Constat d'échec pour la rénovation des logements

MEDIAPART

« On se croyait dans un congélateur » : voyage au cœur de la précarité énergétique dans le 93

7. Interventions diverses

- Isolde Devalière, cheffe de projet, est intervenue lors de nombreuses manifestations pour faire valoir les travaux de l'ONPE, que ce soit à l'Assemblée Nationale pour une audition par la Commission de l'Aménagement du territoire et du Développement durable (16 mai 2019) ou lors des manifestations suivantes :
 - « *De la prise de conscience à la bonne échelle d'action ?* », [Forum Convergence](#), Paris, 5 septembre 2019.
 - « *La précarité énergétique : comment la réduire ?* », Institut des Hautes Etudes de Protection Sociales, 15 mai 2019.
 - « *L'ONPE. Principaux résultats* », [Colloque national de la précarité énergétique](#), 23 Novembre 2018, Bordeaux
 - « *Fuel poverty in France. Definition and challenges* », European Climate Foundation, Bruxelles, 28 septembre 2017
 - « *Fuel poverty in France. Definition and challenges* », Banc d'Energy & Tapurna, Barcelone, 18 Janvier 2017
 - « *L'ONPE. Principaux résultats* », in « *Atelier 2 : Quels acteurs, quelles politiques pour lutter contre la précarité énergétique ?* », Congrès national du gaz, 19 Septembre 2017, Paris
 - « *L'ONPE. Principaux résultats* », Journées techniques des CEE, La Cité des Sciences et de l'Industrie, 6 décembre 2017
 - « *La précarité énergétique en chiffres et en perspective* », Colloque FAEE, Paris Dauphine, 30 janvier 2017
 - « *Pratiques de restriction des ménages en précarité énergétique* », IRTS – LAMES, Marseille, 28 mai 2015

Par ailleurs, l'ONPE a noué plusieurs partenariats : en sus des conventions de mise à disposition des données signées par les partenaires de l'ONPE (Ministères (DHUP, SEEIDD, CGDD), Secours Catholique, EDF, ENGIE, ENEDIS, ANAH...) l'ONPE a signé une convention mise à disposition des ENL avec l'INSEE.

L'Observatoire a également soutenu :

- [l'Observatoire européen de la précarité énergétique](#)
- [la Chaire industrielle d'excellence HOPE](#)
- [l'Observatoire régional de la précarité énergétique du Grand Est](#) porté par la DREAL.

Annexes

1. Suivi des réunions

Ce tableau précise le nombre de réunions, et le nombre de participants de chaque Groupe de Travail.

	Nb réunions pendant ONPE2	Inscrits
GT Données	10 réunions	ADEME, AMORCE, Anah, Direct Energie, EDF, ENEDIS, FNCCR, GrDF, MEDDE (CGDD, SOeS, DHUP, DGEC, PUCA), médiateur national de l'énergie, ONPES, RARE, RAPPEL, SOLIHA, USH
GT Ménages	9 réunions	ADEME, Anah, Direct Energie, EDF, ENEDIS, FACE, FAP, FNCCR, MEDDE (CGDD, DGEC, PUCA), médiateur national de l'énergie, ONPES, RAPPEL, RARE, Secours Catholique, SOLIHA, UNCCAS, USH
GT Diagnostic Territorial	5 réunions	ADEME, AMORCE, EDF, ENEDIS, FACE, GrDF, MEDDE (PUCA), RARE, Secours Catholique, SOLIHA, Wimoov + club utilisateurs (<i>ADIL68, Agence urbaine Lyon, ALEC 33, ALEC Plaine Commune, Chambéry Métropole Cœur des Bauges, CD 33, CD 79, CD 80, CU GPSEO, IAU-IDF, SIPPEREC</i>)
GT Europe	1 réunion	ADEME, ANAH, EDF, ENEDIS, LA POSTE, RAPPEL, USH
GT Décence	5 réunions	ADEME, EDF, FAP, GrDF, MEDDE (DHUP, PUCA), RAPPEL, Secours Catholique, SOLIHA, USH
GT Communication	2 réunions	ADEME, ANAH, EDF, ENEDIS, LA POSTE, RAPPEL, USH
GT Action territoriale	5 réunions	ADEME, AMORCE, EDF, ENEDIS, FNCCR, GrDF, MEDDE (PUCA), RAPPEL, Secours Catholique, USH

2. Documents réalisés pour le compte de l'ONPE mis en ligne

Dans la rubrique des publications, l'ensemble des productions suivantes de l'ONPE a été mis en ligne (https://onpe.org/documents/rapports_de_lonpe) :

- Analyse des méthodes de détection et de prévention des CCAS auprès des ménages en impayés d'énergie – Enseignements principaux de l'étude
- Analyse des méthodes de détection et de prévention des CCAS auprès des ménages en impayés d'énergie – Synthèse
- Les méthodes de détection et de traitement des ménages en précarité énergétique par les CCAS – Appui sur trois études de cas
- Analyse des méthodes de détection et de prévention des CCAS auprès des ménages en impayés d'énergie - Etudes de cas (Rapport final)
- Revue bibliographique de l'ONPE « Conséquences, Usages et Coûts induits de la précarité énergétique »
- Synthèse de la revue bibliographique de l'ONPE « Conséquences, Usages et Coûts induits de la précarité énergétique »
- Parcours et pratiques des ménages en précarité énergétique – 2018 – Synthèse de l'étude
- Parcours de ménages en impayés d'énergie – 2018 – Synthèse de l'étude
- Identification et qualification des ménages éligibles aux dispositifs nationaux, et mise en regard avec les ménages aidés – Synthèse de l'étude
- Le suivi annuel de la précarité énergétique : un nouvel enjeu pour l'ONPE
- Rapport et synthèse « éligibles/ aidés »
- Christophe Beslay et Romain Gournet, enquête auprès de 30 ménages en précarité énergétique
- Parcours et pratiques des ménages en précarité énergétique – 2018 – Synthèse de l'étude
- 17 fiches techniques sur les dispositifs d'aide existants : :
 - o Le Fond de Solidarité pour le Logement (FSL)
 - o Les aides au paiement des dettes énergétiques des CAF, MSA et caisses de retraite
 - o Associations caritatives distribuant des aides financières à l'énergie : Secours Catholique, Croix Rouge Française, Secours Populaire, SOS Familles Emmaüs
 - o L'aide à l'auto-réhabilitation accompagnée de l'Anah
 - o Le Prêt à l'amélioration de l'habitat, Caf et MSA
 - o Le Microcrédit Habitat, Caisses d'Epargne/Fondation Abbé Pierre
 - o Les aides financières des CCAS et des CIAS
 - o Les aides Habiter Mieux de l'Anah
 - o Aide aux travaux des caisses de retraite et complémentaires retraite

- Les aides Procivis (SACICAP)
- Le Prêt Travaux d'amélioration de la performance énergétique d'Action Logement (pour les salariés du secteur privé)
- Toits d'Abord, Fondation Abbé Pierre
- L'Eco Prêt à Taux Zéro (Eco-PTZ)
- Le Crédit d'Impôt de Transition Energétique (CITE)
- Prêt travaux des énergéticiens
- Les dispositifs éligibles aux Certificats d'Economie d'Energie (CEE)
- Le Chèque Energie
- Fiche Bâtiment – « Analyse des décisions collectives en logement collectif privé »
- Fiche Bâtiment – « Analyse des impacts des réglementations énergétiques sur le budget des ménages »
- Fiche Bâtiment – « Analyse des facteurs de passage à l'acte - travaux énergétiques »
- Fiche Bâtiment – « Mesure de l'impact des petits travaux et écogestes dans le budget des ménages »
- Recueil des bonnes pratiques des collectivités en matière de lutte contre la précarité énergétique
- Guide « Quels dispositifs pour accompagner les ménages en précarité énergétique ? » version 2018
- - Guide pratique « comment mettre en œuvre des projets de lutte contre la précarité énergétique ? Bonne pratiques et étapes clés » FLIPBOOK : guide précarité énergétique
- Les indicateurs de la précarité énergétique et l'impact de deux dispositifs nationaux sur le phénomène
- Identification et qualification des ménages éligibles aux dispositifs nationaux, et mise en regard avec les ménages bénéficiaires
- - 12 fiches actions exemplaires liées au guide Vidéo – les locaux-moteurs à Angers
- Vidéo – Le dispositif de médiation de la ville de Lille

Dans la rubrique : Tableau de bord :

- Tableau de bord 2018 et 2019
- Les chiffres clés de la précarité énergétique

Dans la rubrique Colloque, on trouve également :

- 3ème Colloque ONPE : Les territoires, acteurs de la lutte contre la précarité énergétique
- Compte rendu et Actes du Colloque

- Synthèse multimédia du colloque national de l'ONPE – Novembre 2016
- Programme du colloque ONPE du 12 novembre 2018
- Compte rendu interactif du colloque 2019

3. Articles mis en ligne

Une cinquantaine d'articles a été mis en ligne. Il s'agit de l'actualité hebdomadaire alimenté par le réseau Rappel, d'informations envoyées par les partenaires (manifestations, publications, lettres mensuelles,) et de toute autre information relayée par la chef de projet (rapports, rapports d'activité, actualités, thèses, formations, réglementations, etc...).

4. Programme complet du colloque ONPE 2018

A partir de 8h30 : enregistrements et café d'accueil

09H30 - 10h00 : Introduction

F. de Rugy, Ministère de la Transition écologique et solidaire (sous réserve)
Jean-Luc GLEYZE, Président du CD 33
Arnaud LEROY, Président de l'ADEME et de l'ONPE

SESSION :

10h00 - 10h15 : Les avancées de l'ONPE - Isolde DEVALIÈRE (ADEME)

10h15 - 10h30 : Témoignages de ménages en situation de précarité énergétique

10h30 - 10h45 : Les principaux résultats de l'enquête ménages - Christophe BESLAY (BESCB)

10h45 - 11h15 : L'évolution de la précarité énergétique (les nouveaux indicateurs) - Mathilde CLÉMENT (MTES/CGDD/SEEIDD)

SESSION : Table ronde : les nouveaux instruments de politique publique contre la précarité énergétique en France

11h15 - 12h30

- Laurent MICHEL (DGEC)
- Eric LAGANDRÉ (ANAH)
- Philippe PELLETIER (PBD)
- Danyel DUBREUIL (CLER)
- Nicoles GARNIER (AMORCE)
- Martine JARDINÉ (CD33)
- Pierre HAMELIN (SOLIHA)

ATELIER 1: LE REPÉRAGE

(QUOTA 40 PLACES – LIEU : HÔTEL DU DÉPARTEMENT/PRÉFECTURE)

Format: Présentations & table ronde

ANIMATRICE : ISOLDE DEVALIÈRE (ADEME)

HÔTEL DU DÉPARTEMENT, SALLE RENÉ CASSAGNE

13h45 - 16h

SESSION : Quels outils et quelles bonnes pratiques de repérage des territoires ?

- Les stratégies territoriales de résorption de la PE - Nicolas GARNIER (AMORCE)
- Le réseau des Locaux-Moteurs: une équipe d'habitant.e.s au service de son territoire (49) - Claudine PEZERIL (Les Locaux Moteurs)
- Bonnes pratiques d'un CCAS (24) - Céline FROIDEFOND(CIAS de Sarlat)
- Repérage via le FSL et le CLIME (30) - Christine BRUSQUE (CD Gard)
- 20 000 ménages repérés par les SLIME en 6 ans - Léo PARDO (CLER)
- Retour d'expérience du programme DEPAR sur Chartres Métropole (28) - Stéphane ARNAUD (La Poste), Pierre DUPEUX (SOLIHA)

ATELIER 2 : DISPOSITIFS D'AIDE ET MESURES SOCIALES

(QUOTA 250 PLACES – LIEU : IMMEUBLE SOLIDARITÉ)

ANIMATEUR : ERIC MALEVERGNE (FÉDÉRATION SOLIHA)

IMMEUBLE GIRONDE, AMPHITHÉÂTRE ROBERT BADINTER

13h45 - 16h

SESSION : Quels dispositifs d'aide innovants au sein des territoires ?

- Comment la précarité énergétique a-t-elle pénétré l'action sociale? - Sandrine BURESI (GEFOSAT)
- L'accompagnement des ménages fragiles par la gestion des impayés par le FSL 33 - Fabrice GREZE (GIP FSL 33)
- Les actions de la CAF 33 : la conservation des allocations logements pour lutter contre la précarité énergétique - Florence BASTIDA (CAF 33)
- La caisse d'avance de la rénovation thermique et de la transition énergétique : un levier pour agir - Jean-Pierre MOUCHARD, Alexandra MARLIER (Procvivis Gironde)
- Le Fonds d'Aide aux Travaux de Maîtrise de l'Eau et de l'Energie et le micro-crédit personnel - Sandrine BURESI (GEFOSAT)

ATELIER 3 : ACCOMPAGNEMENT & TRAVAUX

(QUOTA : 150 PLACES – LIEU : HÔTEL DU DÉPARTEMENT/PRÉFECTURE)

ANIMATEUR : ERIC LAGANDRÉ (ANAH)
HÔTEL DU DÉPARTEMENT, HÉMICYCLE PHILIPPE MADRELLE

13h45 - 16h

SESSION : Les bonnes pratiques d'accompagnement des ménages par les territoires

- Les OPAH et les PIG au service des collectivités
- Le SLIME CD33 : un accompagnement renforcé et évalué
- Reste-à-charge du programme SOS Taudis de la FAP
- Auto-réhabilitation par les CB (33)

ATELIER 4 : SENSIBILISATION & FORMATION

(QUOTA : 40 PLACES - LIEU : HÔTEL DU DÉPARTEMENT/PRÉFECTURE)

ANIMATRICE : TOURIA ARAB LEBLONDEL (CNFPT)
IMMEUBLE GIRONDE EGALITÉ, SALLE DES COMMISSIONS

13h45 - 16h

SESSION : Quelles bonnes pratiques de sensibilisation ?

- Bilan et perspectives de l'offre de formation sur la Précarité Énergétique - Claire BALLY (Solibri) et Rémy COGNET (ASDER)
- Opération de sensibilisation en Gironde : les matinées du réseau précarité énergétique - Emmanuel HARDOUIN (DDTM 33) et Nathalie DUVIELLA (CREAQ)
- Lutter contre la précarité énergétique dans le parc social : l'action de organismes HLM, et retours d'expériences de Gironde Habitat" - Pierre FRICK (USH) et Perrine ILONGO (Gironde Habitat)
- Civigaz, les volontaires au service de la sécurité gaz et de la maîtrise des consommations d'énergie - François VEYRETOUT (GRDF) et Marion DROUAULT (FACE)
- Stratégies de réception des ménages en précarité énergétique - Coralie ROBERT (Doctorante, ADEME)

ATELIER 5 : MOBILITÉ & GÉOLOCALISATION

(QUOTA : 30 PLACES – LIEU IMMEUBLE GIRONDE)

ANIMATEUR : PIERRE TAILLANT (ADEME)
HÔTEL DU DÉPARTEMENT, SALLE JEAN-RAYMOND GUYON

13h45 - 16h

SESSION : Comment intégrer davantage les problématiques de mobilité dans les dispositifs de lutte contre la précarité énergétique et quelles sont les initiatives existantes ?

- Quelle capacité de diagnostic des territoires concernant la mobilité des précaires
- GéoVEHM, outil de géolocalisation de l'ONPE
- Les actions de la plateforme Nouvelle Aquitaine de Wimoov
- Chèque co-voiturage pour les personnes précaires
- Le programme mobilité de la Croix Rouge Française

ATELIER 6 : SANTÉ

(QUOTA 30 PLACES – LIEU : IMMEUBLE GIRONDE EGALITÉ)

ANIMATEUR : PIERRE DEROUBAIX (ADEME)
IMMEUBLE SOLIDARITÉ, SALLE D - E

13h45 - 16h

SESSION : Quels sont les impacts de la précarité énergétique sur la santé et comment les prévenir?

- Evaluation des coûts et des bénéfices pour la santé de la rénovation énergétique en France
- Villages Santé Energie (02)
- Outiller et s'appuyer sur les intervenants à domicile (07)
- Les métiers du CMEI (67; 31)
- Quand le logement rend malade (33)

CLÔTURE

16h10 - 16h15 :

Rôle et mission de l'Observatoire Européen de la précarité énergétique, Stephan BOUZAROVSKI, Professeur

16h15 - 16h40 :

Echanges avec la salle

16h40 - 16h55 :

Synthèse de la journée et perspectives, Jérôme VIGNON, Vice Président ONPE

16h55 - 17h00 :

Clôture de la journée, Laure CURVALE, Elue déléguée à la transition énergétique et à la lutte contre la précarité énergétique, CD 33